

Pays bigouden en transition

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du

17/05/2025

Pont-l'Abbé, maison des associations

40 personnes présentes, 11 associations adhérentes représentées.
Début de séance à 10h00

1^{ère} partie : travail en groupe sur « un projet de territoire désirable »

Au-delà des actions menées tout au long de l'année (par exemple sur l'alimentation, le lien au vivant, l'implication citoyenne, l'organisation de séances de ciné-débats, la préparation du Carrefour des transitions, etc.) le comité de pilotage a ressenti la nécessité de se doter d'un document stratégique qui présente une vision du Pays bigouden auquel nous aspirons collectivement.

Ce « projet de territoire désirable », socle commun des intentions partagées de notre collectif, pourra être une référence et une charte d'engagement pour nos adhérent.e.s. Forces de propositions, il pourra être présenté aux habitant.e.s et aux acteurs économiques, sociaux et institutionnels du Pays bigouden.

Pour travailler au contenu de ce document, les travaux ont été organisés en 4 groupes thématiques :

1. La transition démocratique : comment faire vivre la démocratie locale et former à la citoyenneté ?
2. La transition écologique : comment renouer avec la nature, et comment répondre à l'urgence environnementale et climatique ?
3. La transition sociale : comment bâtir une société locale juste, tolérante et conviviale ?
4. La transition pour la paix : comment œuvrer localement pour la paix ?

Un 5^{ème} groupe s'est penché sur l'opportunité, pour favoriser la dynamique et l'efficacité de l'action publique locale, de regrouper les deux communautés de communes (CCPBS et CCHPB) qui administrent actuellement le territoire.

Face à la richesse des débats et des propositions, l'AG a convenu de prolonger le travail collectif sur chacune de ces 5 thématiques.

2^{ème} partie : l'Assemblée générale statutaire

Ont été adoptés : le rapport moral, le rapport d'activité 2024 et d'orientation 2025, les rapports financiers 2024 et 2025.

Le montant de la cotisation pour une adhésion individuelle a été fixé à 10€, un tarif réduit est arrêté à 5€. Le montant de l'adhésion des personnes morales est fixé à 20€. Il est porté à 100€ ou plus pour les entités commerciales de 5 salarié.e.s et plus.

Le comité de pilotage (10 membres) a été renouvelé.

Ont été élu.e.s : Éric Brouwer, Dominique Canevet, Stéphane Cozon, Michelle Gourlay, Marion Haas, Elisabeth Huet, Anne Kerzeas, Jean-Christophe Le Cloarec, Claudette Pedel, Michel Raphalen.

Séance levée à 13h30